

ACCIDENT

29 août 2006 - avion immatriculé F-GAHG

Evénement : atterrissage dur et rebonds, rupture du train avant.

Causes identifiées :

- décision d'entreprendre un vol sans conviction de sa capacité à le réaliser,
- incapacité à évaluer la hauteur lors de l'arrondi.

Conséquences et dommages : hélice endommagée, train avant rompu.

Aéronef : avion Robin DR 400 - 140.

Date et heure : mardi 29 août 2006 à 11 h 25.

Exploitant : club.

Lieu : AD Saint-Cyr-l'Ecole (78), piste 30 droite non revêtue, 920 x 90 m, LDA : 790 m.

Nature du vol : local.

Personnes à bord : pilote + 1.

Titres et expérience :

- pilote, 67 ans, PPL(A) de 1973, 300 heures de vol, 3 heures 30 dans les trois mois précédents, toutes sur type.
- passager, 69 ans, BB de 1987 expiré en 1990.

Conditions météorologiques : vent 280° / 08 kt, visibilité 7 km, faible pluie, FEW à 600 pieds, SCT à 3 000 pieds, OVC à 6 000 pieds, température 14 °C, température du point de rosée 11 °C, QNH 1012 hPa.

CIRCONSTANCES

Le pilote décolle de l'aérodrome de Saint-Cyr-l'Ecole en direction de l'ouest pour un vol local. Il explique qu'il est obligé de descendre en raison du plafond bas et de la pluie. Au retour, il s'intègre dans le circuit d'aérodrome pour atterrir sur la piste 30 droite non revêtue. En finale il sort deux crans de volets et se présente avec une vitesse de 130 km/h. Il diminue la puissance et arrondit. Il précise qu'il ne ressent pas le contact des roues avec la piste et que l'avion monte et descend à plusieurs reprises. Le contrôleur voit l'avion rebondir plusieurs fois. Le train avant se rompt et l'avion bascule sur le nez.

L'examen du train avant montre qu'il s'est rompu consécutivement à un choc violent.

Le pilote indique qu'il effectue tous ses vols accompagné. Il a entrepris ce vol car le décompte de ses heures ne lui permettait pas de renouveler prochainement sa licence. Son passager, également son conjoint, souhaitait reporter ce vol au vu des conditions météorologiques. Après avoir hésité, le pilote a maintenu sa décision de voler car il connaissait bien la région. Le passager a finalement accepté de l'accompagner.

Il est vraisemblable que lors du vol, le pilote a éprouvé des difficultés à gérer son stress. Au retour, retrouvant ses repères dans l'environnement de l'aérodrome, il a relâché sa vigilance ; gêné par la pluie, il a éprouvé des difficultés à évaluer sa hauteur lors de l'arrondi.